

La vente du lot de copropriété en pratique

Niveau : Pratique courante

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires, collaborateurs et tout professionnel de l'immobilier

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le bénéficiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances suite aux dernières réformes notables
- Identifier et résoudre les difficultés présentes dans les dossiers de copropriété
- Identifier les pièges rédactionnels de la vente d'un lot de copropriété
- Assurer ses réflexes et sécuriser l'acte de vente

Contenu :

Bref rappel des règles de la mise en copropriété

- Etat descriptif de division et règlement de copropriété
- Identifier et modifier un lot de copropriété

Vente d'un lot de copropriété et pratique notariale

- Première vente lors de la mise en copropriété d'un immeuble existant : conseils au notaire rédacteur du règlement de copropriété
- Nouvelles règles du jeu entre le vendeur et l'acquéreur : information et protection de l'acquéreur, contrôle d'identité de l'acquéreur
- Distinction entre le lot de jouissance d'une partie commune et la jouissance exclusive d'une partie commune rattachée à un lot
- Vente d'un lot modifié par des travaux irréguliers
- Vente de la fraction d'un lot issu d'une division

- Le notaire confronté lors de la vente d'un lot à l'inorganisation du syndic

Le notaire et les formalités après la vente

- Le notaire peut-il se faire juge de la validité de l'opposition du syndic ?
- Quand le notaire pourra-t-il libérer valablement le montant de l'opposition ?

Prérequis :

Pas de prérequis exigé, mais de bonnes connaissances en droit de la vente et en droit de la copropriété permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Modalités d'exécution

Formation en présentiel ou Visioformation

Modalités pédagogiques

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

Modalités Techniques

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

Modalités de suivi et appréciation des résultats

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'émargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation